

Les femmes et la vie publique : au Grand Conseil neuchâtelois

Autor(en): **Porret, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 558

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autocars qu'elles conduisaient, et en furent quittes pour quelques malaises.

Après un dîner d'adieu, le samedi soir, auquel assistèrent les officiers et au cours duquel chaque groupe welche, grison ou suisse-allemand y alla de ses productions et de ses petites rosseries l'eut lieu le dimanche matin dans la cour de la caserne l'impressionnante cérémonie de l'assèmentation. Le colonel médecin-chef Vollenweider et ses collègues dans leurs allocutions félicitèrent leurs participantes de leur discipline, de leur excellent esprit et du bon travail accompli en un temps étonnamment court. Il faut dire aussi que la plupart de ces femmes sont des plus de vingt ans et constituent une élite. Lausanne, pour son compte, avait fourni une femme de juge fédéral, deux journalistes, une femme peintre, directrice de galeries, etc. Et toutes ont prouvé une fois de plus, combien les femmes savent toujours se tirer d'affaire, qu'il s'agisse de l'école de la guerre ou de l'école de la vie ! S. B.

IN MEMORIAM

M^{me} Ph. de Heerdt-Quarles
(1862-1939)

Ce fut une douloureuse surprise, non seulement parmi les membres de l'Union Mondiale de la Femme, mais aussi parmi tous ceux qui ont eut le privilège de connaître cette femme au regard rayonnant et pur, que d'apprendre son décès, survenu à La Haye, le 2 décembre dernier, à l'âge de 77 ans.

C'est que M^{me} de Heerdt avait été dès son jeune âge en fréquentes relations avec notre pays, où elle avait noué de fortes et durables amitiés. Elève de l'Ecole Vinet à Lausanne, elle avait ainsi connu toute une pléiade de futures féministes vaudoises, par l'intermédiaire desquelles son nom avait été souvent prononcé devant celles qui devaient la rencontrer beaucoup plus tard dans les champs du féminisme et de l'éducation pour la paix : M^{me} Girardet-Vielle, M^{lle} J. Hausmann, M^{me} A. Suter, et sans oublier M^{lle} le Dr. Feyler, constituait avec elle un petit groupe d'intimes, dont l'amitié subsista bien au-delà des années d'études. Puis, très jeune, elle fut absorbée par d'autres tâches et d'autres soucis : femme à dix-huit ans d'un colonisateur plus âgé qu'elle de deux ans seulement, elle partit avec lui pour la Guyane hollandaise où le jeune ménage allait travailler à défricher la brousse pour y faire la culture de la banane. Il fallait entendre M^{me} de Heerdt parler de cette période de sa vie, avec autant de gaieté que s'il s'était agi d'une autre, raconter les expériences, parfois comiques, mais parfois aussi tragiques de cette existence de pionniers, perdus dans la brousse, au milieu d'une faune grouillante et inquiétante, sans autre compagnie que des noirs, obligés de se suffire entièrement à eux-mêmes, et s'épuisant à un labeur ingrat dans ce pays de fièvres tropicales. Un petit garçon lui étant né, elle devint de par la force des choses son unique éducatrice et institutrice, et il est extrêmement intéressant de constater à quel point ceci permit l'essor de ses remarquables qualités pédagogiques, et comment elle créa dans sa solitude, sans s'en douter, les mêmes méthodes que celles qui, à peu près à la même époque en Europe, allaient rénover les systèmes d'éducation.

A ces années vraiment difficiles succédèrent d'autres années de difficultés et de revers, mais qui, jamais, n'altèrent sa sérénité ou sa faculté de s'enthousiasmer pour de grandes causes. Lors-

que M^{me} de Heerdt et les siens revinrent en Hollande, les questions sociales qui ne pouvaient manquer de l'intéresser la conduisirent forcément au féminisme et au suffrage féminin. Et c'est alors que, par l'intermédiaire de ses amies lausannoises, elle accepta de collaborer à notre journal dès ses débuts, et lui adressa dès 1913 toute une série de *Lettres de Hollande*, que je viens de relire, lettres pleines de vie et d'allant, insistant sur la nécessité de la collaboration de toutes les femmes entre elles pour le succès de cette cause. Puis, lorsque le droit de vote fut obtenu, elle s'intéressa directement à la politique, et membre du parti libéral hollandais, en soutint les candidatures aux élections : il me souvient comme si c'était hier des journées passées avec elle en 1922, dans sa délicieuse maisonnette au jardin fleuri de Bloemendaal, de nos promenades dans les dunes voisines, de nos visites aux Franz Hals du Musée de Haarlem, de l'atmosphère paisible de ces après-midis d'été finissant, durant lesquelles la politique d'après guerre comme ses souvenirs de Guyane faisaient le fond de nos conversations...

Mais déjà à ce moment-là, sa vie avait pris une orientation très marquée vers les questions d'éducation pour la paix, auxquelles elle allait se consacrer entièrement. Membre de nombreux groupements pacifistes, et notamment de la Ligue hollandaise des mères, présidente de la section d'éducation de l'Association néerlandaise pour la S. d. N. elle apporta surtout sa collaboration à l'Union mondiale de la Femme, dont elle fut vice-

présidente aux côtés de M^{me} d'Arcis, et dont après le décès de celle-ci, elle assumait tous les devoirs, toutes les charges de la présidence, mais en refusant le titre à cause de son âge. La somme de travail actif, de pensées, de dévouement qu'elle a consacrée à cette Association, on ne peut pas s'en rendre compte si l'on n'a pas connu de près M^{me} de Heerdt, son élan, sa conviction profonde, son don de persuasion, son dévouement, sa capacité de sacrifices pour un idéal. Collaboratrice de nombreux journaux, auteur de nombreuses brochures répandues dans les milieux pédagogiques, elle fut entre autres l'initiatrice de l'admirable petit journal du 18 mai *La Jeunesse et la Paix du monde*, dont l'influence est si grande sur des générations d'écoliers ; elle entretint une correspondance suivie avec de nombreux éducateurs, élaborant des programmes, cherchant sans trêve les meilleures méthodes d'enseignement de l'histoire, collaborant avec des instituteurs hollandais à la demande du Ministère de l'Instruction publique de son pays pour préparer des brochures d'éducation inspirées d'un idéal de paix. Et si nous la voyions souvent accourir à Genève, lors d'Assemblées internationales ou de séances de Comités, elle parcourait aussi la Suisse, la France, la Belgique, visitant tous les membres de son Association, tous ceux qui partageaient ses idées, et les encourageant par sa sérénité souriante et sa croyance communicative en l'évolution de notre monde vers ses destinées meilleures. Gaie, simple, affable, doué d'humour, elle éveillait la sympathie et réunissait en son attachante



Cliché Union Mondiale.

M^{me} P. de HEERDT

Vice-présidente de l'Union Mondiale de la Femme. Ancienne correspondante hollandaise du Mouvement.

figures les qualités profondes de ses convictions et la bonne grâce de son caractère.

Les journées de septembre dernier lui portèrent un coup terrible, mais n'ébranlèrent pas un instant sa foi dans l'absolue nécessité de continuer l'œuvre commencée. Elle rédigeait un article destiné à l'Union Mondiale et intitulé *Nihil desperandum*, quand la nécessité d'une grave opération l'arrêta. Elle ne survécut qu'une semaine à cette opération, préoccupée jusqu'au dernier moment de ceux qu'elle aimait, et surtout de cet idéal de bonne volonté, de fraternité, de sens de responsabilité à l'égard du prochain qu'elle avait tant cherché à répandre parmi les femmes. A ses enfants en deuil, comme à l'Union Mondiale, qui perd en elle, si peu d'années après le décès de M^{me} d'Arcis, la meilleure de ses amies, nous disons ici notre plus vive sympathie, comme l'assurance de tous nos regrets personnels. E. Gd.

Une lettre des suffragistes suisses aux Chambres fédérales

Berne et Lausanne.

le 2 décembre 1939.

Monsieur le Conseiller National,

Au début d'une législature qui s'ouvre dans les circonstances les plus graves, nous savons être les interprètes d'un grand nombre de femmes suisses, passionnément attachées à l'idéal que doit représenter notre pays, en prenant la liberté d'attirer votre attention sur les faits suivants.

En contradiction avec les principes sur lesquels se base notre organisation démocratique, en contradiction aussi avec l'art. 4 de notre Constitution fédérale, la Suisse est l'un des rares pays qui tarde encore à reconnaître aux femmes leurs droits politiques. Or, dans les heures que nous vivons, lorsque l'on cherche à réaliser dans notre peuple ce sentiment d'union, dont nous éprouvons aussi fortement le besoin ; lorsque, et ainsi que cela se doit dans une démocratie, l'on demande à chacun de prendre sa part du fardeau des responsabilités communes, il nous est tout spécialement douloureux, à nous femmes, qui ne demandons qu'à servir notre pays, d'être, du fait de notre minorité politique, ainsi tenues à l'écart. Nous ne méconnaissons pas, certes l'œuvre volontairement accomplie par beaucoup d'entre nous pour venir en aide à notre armée ; nous apprécions les appels faits parfois à notre collaboration, notamment par quelques-uns des récents arrêtés du Conseil fédéral ; mais en face des nouveaux devoirs imposés à notre peuple tout entier, ceci est encore bien peu, en comparaison du concours réellement efficace qu'apportent à leur vie na-

tionale des femmes d'autres pays, et ceci parce qu'elles sont depuis longtemps des citoyennes actives.

La législation qui s'ouvre aura à s'occuper de bien des problèmes dont aucun ne nous laisse indifférentes parce qu'ils touchent tous à la vie de notre peuple, mais dont beaucoup qui sont d'ordre social, moral, économique ou financier nous concernent directement. Or, ces problèmes, nous ne serons pas appelées à les discuter ; leur solution sera trouvée et nous sera imposée par des législateurs que, n'étant pas électrices, nous n'avons pas choisis ; et contribuable que l'on ne consultera même pas, nous serons soumises à des impôts que, même indirectement, nous n'aurons pas votés.

Nous aimons à croire, Monsieur le Conseil National, que ce défaut d'équité dans notre vie nationale ne nous laissera pas indifférent ; nous aimons à croire aussi que, lorsque le Conseil fédéral présentera le rapport que lui ont demandé les deux Chambres unanimes sur ces motions Grenlich-Göttisheim, déposées en 1918 déjà, notre demande répétée du droit de suffrage trouvera auprès de vous l'attention qu'elle mérite plus que jamais. En effet, en temps de guerre, aucun pays n'agit sagement s'il se prive volontairement de l'opinion et du concours de la moitié de sa population : c'est ce qu'exprimait si bien le roi de Danemark, lorsqu'en 1915, signant l'acte parlementaire, qui reconnaissait aux femmes de son pays le droit de vote complet, il prononça ces paroles, que nous voudrions entendre chez nous aussi, dans des circonstances analogues : Pour assurer l'unité nationale en face de la crise européenne.

Veuillez, agréer, etc., etc.

ASSOCIATION SUISSE POUR LE
SUFFRAGE FÉMININ.

Les femmes et la vie publique

Au Grand Conseil neuchâtelois

Une première partie de cette chronique¹ a été consacrée à la motion C. Brandt, développée le 21 novembre au Grand Conseil, et prise en considération malgré l'opposition du Conseil d'Etat. Il s'agit, on s'en souvient, du droit de vote à accorder aux femmes en matière communale. Le Conseil d'Etat ayant objecté que les femmes n'en veulent pas, il importe que, pendant les mois qui nous séparent d'un second débat, elles réfléchissent à la valeur de ce droit qu'on leur refuse dans leur propre maison, tandis qu'on l'accorde aux étrangers.

Indépendamment de cette question du suffrage qui les intéresse au premier chef, il n'en est pas une de celles qui ont été traitées dans la dernière session de notre Grand Conseil, pas même la question militaire, qui ne touche les

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.



Les femmes et les livres

Maria Waser
(1878-1939)

I
(Suite)¹

Que des êtres faits pour la joie, la liberté et la poésie soient presque fatalement soumis à une désillusion, et que pour échapper au tourment de cette désillusion, ils soient tentés de sombrer dans un égoïsme qui serait la négation d'eux-mêmes, telle est la préoccupation qui éclate dans les deux romans suivants : *Nous, les fous d'hier* (Wir Narren von Gestern), et *Au tournant* (Wende). Ces deux ouvrages, parus au lendemain de la grande guerre, sont douloureux, et cependant tout empreints de poésie, d'espoir et de cet héroïsme que, dès ses premières œuvres, Maria Waser se plait à déceler au fond des cœurs. *Au tournant* nous intéresse particulièrement, car, on ne peut s'y tromper, ce roman est, dans une certaine mesure, une confession.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

L'héroïne du livre, Peregrina, a vu s'obscurcir sa vie sous les cendres du foyer. Elle, jadis toute vibrante des promesses de la poésie et de l'art, se sent lasse et vieillie. Elle abandonne son foyer et s'enfuit à Florence, où elle a vécu les plus beaux jours de sa jeunesse. Elle s'y replonge dans la radieuse beauté de l'Italie parmi les joies de l'esprit et l'enchantement des sens. Elle retrouve son ardeur généreuse, son amour de la lumière, la vie de son âme. Mais l'affranchissement auquel, pour un instant, elle a aspiré, lui devient impossible. En retrouvant ses forces, elle reprend conscience de la destinée qui est la sienne. C'est dans l'accomplissement de cette destinée que se trouve la véritable libération. Peregrina renonce à la douceur de l'Italie et revient au foyer afin de se consacrer aux siens. Il ne s'agit pas ici d'un sacrifice, mais du seul moyen que nous avons de réaliser nos possibilités, dans une tâche qui nous est imposée, et que nous reconnaissons grâce à la voix intérieure.

Ce dernier ouvrage est particulièrement significatif, si l'on songe que le monde florentin célébré par Maria Waser, le milieu des amitiés stimulantes et des échanges poétiques dont se grise son héroïne, est le même qui inspira, quelque trente ans plus tôt, le *Lys rouge* d'Anatole France. Les deux écrivains subirent également un charme sans pareil. Ils firent l'un et l'autre, chacun en son temps, partie de l'élite internationale soigneusement triée, réunie autour de l'exquise figure de Vernon Lee, cette femme de lettres anglaise qui, pendant bien des années, sembla incarner

ce qu'il y avait au monde de plus raffiné. Mais, alors que le Parisien de 1894 avait rapporté de cette expérience la leçon d'un hélianisme décadent, la Zurichoise de 1928 y puisa des forces constructives qui ne sont pas sans rapport avec la philosophie spiritualiste de la Grèce platonicienne.

L'idée morale qui se retrouve, plus ou moins développée, dans les diverses œuvres de Maria Waser tient peut-être moins aux belles traditions de famille dans lesquelles elle fut élevée qu'à son enthousiasme pour les humanités, particulièrement pour la Grèce antique. Les années où elle suivit le gymnase de Berne marquèrent ses premiers pas sur cette Voie sacrée (Der heilige Weg) qui mène à la connaissance du monde grec et aboutit au sanctuaire d'une vie spirituelle de plus en plus ardente. C'est alors que Maria Waser entendit la voix du Daimonion de Socrate, cet avertissement divin que chacun de nous peut écouter en soi, et auquel elle ne cessa plus de prêter l'oreille. Car, pour elle, la loi morale ne vaut que dans son inspiration la plus élevée ; elle enseigne le sacrifice à des devoirs extérieurs de ce qui nous est essentiel, mais elle exige de chacun qu'il reconnaisse sa tâche et s'y voue de toutes les forces de son âme, jusqu'à en faire une véritable valeur spirituelle, c'est-à-dire durable. Cette primauté des forces spirituelles, Maria Waser en montre la vertu créatrice dans une parole qu'elle attribue au savant neurologiste, Constantin von Monakow :

Par une application absolue à sa tâche, sans jamais se laisser détourner par les échecs, on

manifeste une énergie dont, un jour, on profitera soi-même. Ainsi se produit le miracle jamais épuisé des exaucements. Comment cela se passe, je ne puis le dire. Mais j'ai la conviction que l'homme possède la force d'agir sur sa destinée, et que cette volonté sainte est même ce que chacun de nous porte en soi de plus élevé... Seulement, il ne s'agit pas d'un effort momentané, il faut élaborer avec constance cette énergie qui se propagera hors de nous à travers le monde, jusqu'à ce qu'elle nous revienne sous la forme d'un merveilleux accomplissement.

Cette même puissance spirituelle est également à l'origine de la création artistique :

Créer une œuvre poétique, c'est s'élever au pays de l'âme... qui ne connaît aucune limite.

La vie matérielle, celle que nous appelons réelle, ne prend son sens que revêtu dans une âme, car c'est là seulement qu'elle atteint à sa valeur poétique de symbole. Aussi Maria Waser, à mesure qu'elle avance dans la carrière, renonce-t-elle de plus en plus à l'invention purement romanesque et à l'observation trop immédiate, pour plonger son regard dans le réservoir des souvenirs et des expériences. On dirait parfois qu'elle ferme les yeux pour mieux voir, et tous ses derniers grands ouvrages sont la mise en œuvre de cette conception poétique. C'est pourquoi ces livres se rapprochent sous certains rapports du grand effort tenté par Marcel Proust à la recherche du temps perdu. Pour les deux écrivains, quelles que soient par ailleurs les différences profondes qui les opposent, la vie est perdue tant qu'elle n'est point retrouvée par la mémoire, et, cependant, le temps le plus futilement dilapidé, l'existence la plus sacrifiée ou la plus

femmes. Et tout d'abord le budget: porterons-nous, oui ou non, une part du déficit présumé de fr. 2.013.865 ?

Le règlement du Grand Conseil a été allégé de façon à gagner du temps: les lettres et pétitions ne seront plus lues in-extenso en séance, mais elles seront remises au président qui les communiquera à l'assemblée, les annoncera simplement, ou les classera sans autre, selon les cas. Personne ne regrettera les lectures longues et fastidieuses faites d'une voix désespérée et désespérante, au début de presque chaque session. Espérons seulement que les pétitions féminines, notre seul et fragile droit de parole, ne seront pas d'emblée jugées peu dignes d'une lecture publique, et que, tout bonnement déposées sur le bureau, elles n'y resteront pas ignorées et perdues...

Autre modification du règlement: les motions, souvent reportées indéfiniment d'une session à l'autre, seront dorénavant rayées de l'ordre du jour à la fin de la législature; mais celles qui auront été reprises par certains députés auront la priorité sur les autres au début de la législature suivante. Par contre, elles deviennent caduques si elles n'ont pas été développées par leur auteur dans les deux ans qui suivent leur dépôt au Grand Conseil. Ces dispositions nous intéressent aussi, puisqu'il se rencontre qu'un motionnaire compréhensif veuille bien être notre porte-parole.

En vertu d'une nouvelle loi, le port d'armes sera interdit aux mineurs et aux personnes privées de leurs droits civiques. Or, les droits civiques sont si peu clairement définis, qu'un beau jour, il nous en souvient, le Grand Conseil, fort embarrassé de savoir si les femmes les possèdent, dut s'en tirer par une rédaction élastique pour fixer les conditions de leur éligibilité aux autorités de tutelle. Aurons-nous, ou n'aurons-nous pas, le droit de porter des armes? Ceci dit sans manifester autrement l'envie de jouer au pistolet!

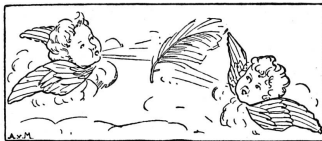
On touche également à la prochaine introduction du Code Pénal fédéral, par une loi cantonale qui, elle aussi, concernera les femmes. Passons, à regret, sur la question de l'assurance-chômage, pour arriver à celle des secours militaires. M. Renner, député, souligna la situation paradoxale des complémentaires, qui ne savent pas s'ils appartiennent ou non à l'armée, ni quels sont leurs droits. N'en peut-on pas dire autant des nombreuses femmes au service de la D. A. P., ou mobilisées comme chauffeurs d'automobiles? Sont-elles, par exemple au bénéfice de l'assurance militaire? D'autre part, il sera versé aux titulaires de fonctions publiques une allocation extraordinaire de fr. 50 par enfant de moins de dix-huit ans; sans doute s'agit-il de fonctionnaires au-dessus de tout soupçon; mais ne pourrait-on sans impertinence demander si, puisqu'il s'agit de l'entretien des enfants, il ne serait pas indiqué que cette allocation soit versée à la mère de famille? Chez nous, cette précaution serait peut-être superflue: nous sommes de si braves gens!... Mais on sait combien, dans un pays voisin, les femmes se plaignent que les allocations familiales soient versées à des pères qui, bien souvent, en font un usage tout autre que celui auquel elles étaient destinées!

La révision de la loi sur la protection de l'enfance malheureuse ne portant que sur des questions de procédure, venons-en à la loi sur l'éducation nationale, qui a depuis longtemps déjà fait parler d'elle. Le Conseil d'Etat lui

consacre un rapport long et circonstancié, dans lequel nous relevons avec plaisir son souci de donner aux jeunes filles autant qu'aux jeunes gens une formation civique, exemple d'ailleurs de tout esprit doctrinaire. Il réout par la négative (faute des fonds nécessaires) la question d'instituer une cérémonie destinée à marquer l'entrée dans leur majorité des jeunes gens: «et des jeunes filles», ajoute le rapport de la Conférence suisse des chefs de départements de l'Instruction publique: nous ne trouvons pas trace de cette mention dans le rapport neuchâtelois; mais supposons qu'ici le masculin englobe le féminin.

Le Grand Conseil procéda ensuite à douze naturalisations, dont dix masculines, octroyant ainsi à dix Français, Italiens et Allemands le droit de vote en matière communale qui est refusé jusqu'ici aux femmes neuchâteloises authentiques; c'est de cette anomalie qu'elles se plaignent; c'est pour la faire cesser qu'elles réclament ce minimum: le droit de vote en matière communale dont il est parlé au début de cet article.

E. PORRET.



DE-CI, DE-LÀ

Paniers de Noël.

L'œuvre des Bas-fonds de l'Armée du Salut à Genève nous prie de faire connaître à nos lecteurs son pressant appel en faveur des paniers de Noël qu'elle prépare durant ce mois de décembre. «Beaucoup de gens, nous écrit la directrice, ne se doutent pas des détresses infinies que nous côtoyons constamment, et auxquelles toute contribution même modeste sera une aide précieuse. Tous les dons en argent ou en nature (vêtements, jouets etc.) seront reçus avec une vive reconnaissance par l'Œuvre des Bas-Fonds, 45, rue Fendy, 2^{me} étage. (Compte de chèques postaux No 1 4034).»

Au milieu de tant d'appels pour les déshérités au moment de ces jours de Noël, celui-ci nous paraît un des plus pressants à être entendus, et nous le recommandons chaleureusement à nos lecteurs.

„Tramelottes“.

La direction des tramways bâlois vient de lancer un appel aux femmes de ses employés mobilisés pour leur demander si elles étaient disposées à remplacer leurs époux.

Plus de cent Bâloises — baptisées *Trambilletteuse*, ce qui est relativement aisé à traduire — ont accepté et suivent actuellement un cours préparatoire. Elles sont vêtues sans grande fantaisie et coiffées d'un feutre assez semblable par la forme à celui que portent nos facteurs pendant la belle saison.

(On ne nous dit pas si, comme ce fut le cas pour les auxiliaires féminines dans l'armée, le bâton de rouge et la boîte poudre sont prescrits de la traditionnelle sacochette).

Voilà une innovation intelligente et intéressante. A qui le tour maintenant de suivre cet exemple?

prosaïque, se retrouvent, pleinement significatifs, dans l'existence suprême que leur confère la pensée, inspiratrice de la conduite et de l'art.

Ainsi, Maria Waser fait-elle revivre le gros village de son enfance, cette *Campagne sous les étoiles* (*Land unter die Sterne*), où se déroule, parmi une foule de détails précis: maisons, champs, figures familiales, le film de la destinée humaine, — toujours la même et chaque fois différente. Ainsi nous fait-elle prendre conscience du prestigieux songe de l'enfance, cet *Emblème de la vie*, qui ne présume pas seulement l'existence d'une grande artiste, mais fait pressentir toute vie avec ses joies, ses efforts, ses élans et ses peines. Au centre de cette image se trouve un grand tunnel d'où émerge le bleu nu d'un lac: révélation de la patrie, révélation de la lumière spirituelle. C'est que, pour la première fois, le médecin d'Herzogenbuchsee et sa famille ont pris des vacances. La santé d'une des petites ayant exigé un changement d'air, on vient passer quelques jours chez une tante, au pied du Jura vaudois. En train, les enfants ont traversé le pays: apparition merveilleuse de Berne, vision charmante de Fribourg, parmi la faïence et l'ardente curiosité du voyage. Et c'est après que, soudain, de l'ombre d'un tunnel a surgi la conscience de la plus grande beauté qui soit. Dans tout ce livre, des moindres faits, des circonstances les plus banales, naissent des lueurs sur la vie et monte la radieuse chaleur d'un grand amour pour tout ce qui existe. Car il semble que, dès notre enfance, des images se forment en nous

qui déjà contiennent des indications précieuses pour l'avenir et sont comme une préparation symbolique à notre destinée.

Toute cette morale spiritualiste, qui ressort des plus simples souvenirs de Maria Waser comme de ses réflexions les plus intellectuelles, elle ne l'a pas seulement appliquée à la conduite de chaque jour et à la création artistique; c'est également à sa lumière qu'elle s'est efforcée de résoudre les grands problèmes qui lui tiennent à cœur, particulièrement celui du rôle social de la femme, et celui de notre vie nationale suisse. Avant de les aborder avec elle, il nous reste à examiner un curieux ouvrage, en marge de toute classification des genres littéraires: *Rencontre du soir* (*Begegnung am Abend*).

(A suivre)

Marianne GAGNEBIN.

Publications reçues

GEISENDORF-DES-GOUTTES: *Servir ceux qui servent*. Collection du Réveil Social, Ed. Labor. Grand-Lancy, Genève, 1 vol. illustré. Prix: 3 fr.

...A Mlle Gourd, qui trouvera dans ces notes quelques raisons de plus d'avoir confiance en la femme suisse... a bien voulu écrire en dédicace l'auteur de ce volume en adressant au *Mouvement*. Et de fait, et bien que peu de noms de femmes soient expressément indiqués dans ces pages tout à tour sérieuses ou humoristiques consacrées à l'œuvre admirable des «Foyers du soldat» — devenus pendant l'Armistice de 1918 à 1939 des «Foyers du Travailleur» — on devine très bien la place



Les femmes et le B. I. T.

La II^e Conférence Internationale du Travail, La Havane (Cuba)

(21 novembre-4 décembre 1939)

La guerre européenne n'a pas empêché l'Organisation Internationale du Travail de tenir au début de cet hiver sa II^e Conférence régionale américaine. Ces Conférences régionales sont en effet de première importance pour le monde du travail, en permettant de mieux se rendre compte des besoins des continents dans lesquels elles ont lieu, et quand le temps en sera venu... — quand? hélas! — des Conférences asiatiques et africaines faciliteront grandement la solution de bien des problèmes encore en suspens.

L'ordre du jour de la Conférence de La Havane comprend les questions suivantes, dont plusieurs touchent directement nos organisations féminines: travail des femmes, travail des enfants, assurances sociales, institutions officielles d'immigration et de colonisation. En matière de travail des femmes, les trois points suivants seront discutés:

a) *protection de la maternité*, au moyen d'allocations de maternité versées selon un système d'assurances, ou, si celui-ci s'avère impossible, par un système d'assistance publique, ceci, vu le danger pour la main d'œu-

vre féminine de faire porter à l'employeur seul la charge de ces allocations.

b) *salaires*, dans l'industrie à domicile spécialement, où les femmes étant beaucoup plus nombreuses que les hommes, cette question est de ce fait essentiellement une question féminine. On sait que deux tendances se manifestent en Amérique à l'égard du travail à domicile et des conditions déplorables dans lesquelles il s'exerce trop souvent: l'une, c'est la tendance des Etats-Unis, en faveur de la suppression complète de tout travail à domicile (ce qui, par parenthèse, nous paraît extrêmement difficile à appliquer); l'autre, préconisée notamment par la République Argentine, en faveur de la réglementation de ce travail (salaires minima, par exemple).

c) *création d'organismes destinés à faire progresser le travail féminin*, organismes dont le Women's Bureau des Etats-Unis est le meilleur exemple.

En matière de travail des jeunes gens, l'un des gros problèmes posés devant la Conférence de La Havane sera celui de l'âge d'admission au travail rémunéré. L'Amérique latine ayant grand besoin de travailleurs, il serait difficile pour elle de fixer trop haut cet âge d'admission, mais alors peut-être serait-il possible d'étudier une augmentation de la protection de l'enfance jusqu'à cet âge-là, et de l'étendre aux enfants sans soutien, aux enfants exerçant de petits métiers, etc.

En vertu de la disposition si souvent citée de l'Organisation Internationale du Travail qui veut que, lorsque des questions intéressent les femmes sont à l'ordre du jour d'une Conférence, chaque délégation comprenne au moins une femme, le B. I. T. a insisté auprès du gouvernement de chaque Etat américain pour que cette disposition soit appliquée. Il sera intéressant de savoir dans quelle mesure il aura été répondu à cette recommandation.

L'Office Fédéral de guerre pour l'Alimentation s'adresse aux femmes

Il est intéressant de relever que l'Office de guerre pour l'alimentation — dans lequel siège, comment le savent nos lecteurs, notre collaboratrice, M^{lle} Dora Schmidt de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et métiers et du Travail — a pris l'excellente initiative d'adresser aux organisations et à la presse féminines des communications touchant à ce grave problème de l'alimentation en temps de guerre. Celles-ci ont traité successivement des cartes de rationnement, puis de l'emploi des déchets de ménage, et encore de la farine blanche ou bise, de l'approvisionnement en sucre, et autres denrées, alors que d'autres ont apporté la liste des Commissions qui, dans chaque canton, ont été constituées pour s'occuper d'économie de guerre, ou encore ont signalé les causeries sur ces mêmes questions faites à la Radio et spécialement destinées à un public féminin.

Nous regrettons que la place restreinte dont nous disposons nous oblige à nous borner à cette mention sommaire, mais nous ne manquerons pas au fur et à mesure que nous arriveront ces communications de l'Office fédéral d'informer nos lectrices de ce qu'elles contiendront et qui n'aura pas déjà été signalé par la grande presse.

Parmi les films

FRANÇOISE

Jusqu'à la mort de son père, M^{me} Françoise a mené une vie heureuse. Dépourvue de toutes ressources, M^{me} se voit obligée d'accepter, pour elle-même et Françoise, l'hospitalité de sa fille et de son gendre. Contre son entêtement et celui de sa mère tombée malade, Françoise accomplit courageusement tous les travaux domestiques dont on la charge sans aucun ménagement. Bientôt, une intervention chirurgicale se révèle indispensable au rétablissement de la malade. Qui payera? Le gendre, tout d'abord récalcitrant, change subitement d'attitude et Françoise devient la victime d'un odieux chantage. Plutôt que de céder, elle décide de gagner honnêtement la somme nécessaire, et demande aux Amies de la Jeune Fille de lui trouver un poste à l'étranger. Peine inutile: son beau-frère la poursuit jusqu'à Amsterdam. C'est grâce à l'intervention opportune d'une amie de la Jeune Fille, que Françoise, désespérée, est sauvée et M^{me} enfin opérée.

Tel est le sujet du nouveau film des Amies de la Jeune Fille, réalisé par M. Jean Brocher, avec la jeune Françoise Ariel, M^{me} Lise Teillac, MM. Wanny, Kling, Gos, etc., etc. et présenté à l'Exposition nationale de Zurich. Depuis plusieurs années déjà, *Le criminel inconnu*, *Le Banc des Mineurs*, *Grand'Rue*, 13, M. X. ange amateur et

ressantes qu'on avait l'habitude de voir dans la Genève d'automne, et elle y a souvent pris la parole au cours de réceptions internationales.

Présidente de l'Association féministe allemande jusqu'à la dissolution de celle-ci, Dorothée von Velsen a quitté en même temps ces fonctions et le Comité de l'Alliance, et elle vit maintenant retirée dans le silence de la montagne. Quelles conditions meilleures pour se plonger dans le passé?

Nous avons en son temps rendu compte ici même du beau roman historique de cet auteur: *Les enfants de Charles-Quint*. La nouvelle œuvre de M^{me} von Velsen repose également sur une base historique. Le volume, par sa présentation, est élégant, l'impression agréable avec de grandes marges. Ce sont trois nouvelles dont la dernière, à vrai dire, pourrait bien former un roman à elle seule. On y voit vivre de leur vie tragique de nombreux personnages sur la toile de fond des événements de Russie après la chute du czar. C'est ce récit final qui donne son titre à tout ce livre d'une haute inspiration. La première nouvelle *L'Observatoire* se passe en Espagne, au temps des guerres du premier Empire, la seconde, dans l'Allemagne en proie aux luttes confessionnelles entre catholiques et protestants.

Partout, de la première à la dernière page, on est saisi, non pas seulement par l'intrigue romanesque, mais aussi par le cadre, par l'époque, par la manière dont s'exprime la psychologie des différentes races. Enfin, la conclusion résume le tout et sa portée spirituelle... «Je songe au nuage», est-il dit «derrière lequel il plaît à Dieu de se cacher». C'est là aussi une manière à Lui de nous appeler. Il permet, un temps au mal

Dorothée von Velsen: *Das Goldene Tor*, Eugen Diederichs Verlag, Jena, 1 vol. cartonné.

Helléniste et théologienne distinguée, M^{me} von Velsen a été durant bien des années membre du Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage. C'était une des figures sympathiques et inté-